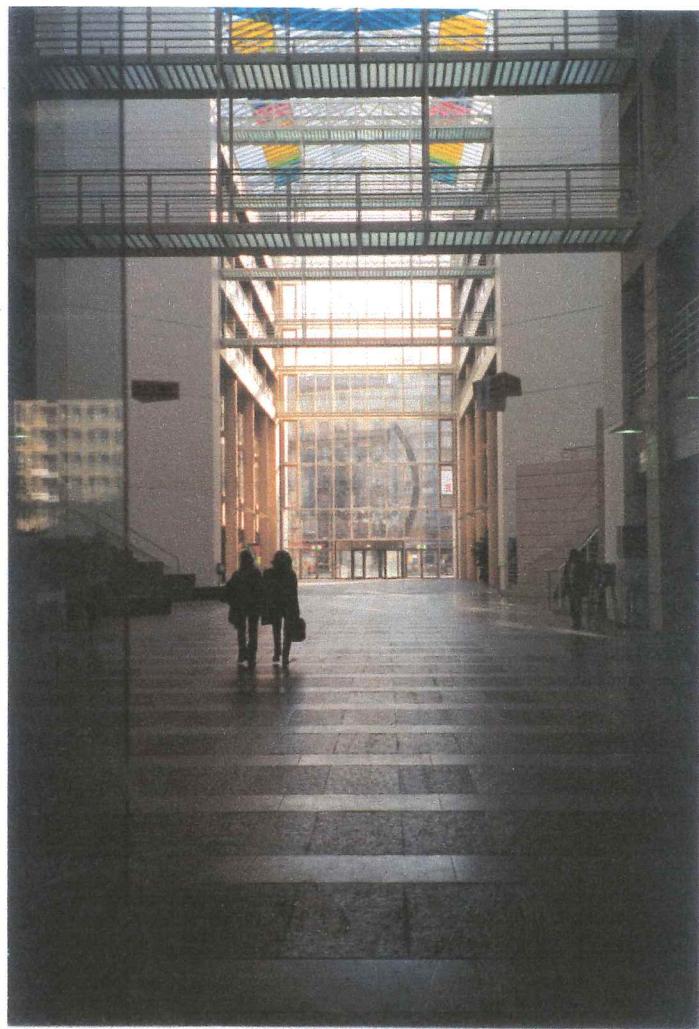


PLU J85

# Les Bâtiments Universitaires de Genève



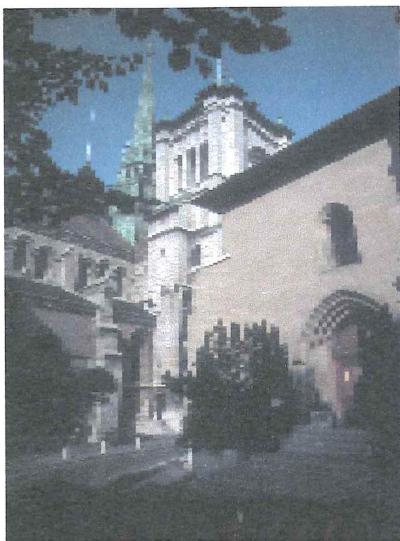
Agnès Goda  
architecte

Université de Genève  
2003

# BÂTIMENTS UNIVERSITAIRES

Par Agnès GODA, architecte  
Février 2003

## HISTORIQUE



*« Une infinité de fautes adviennent à défaut de Savoir et les principales forces d'une République consistent en la vertu des citoyens laquelle procède des sciences »*  
*(M. Roset –secrétaire du Conseil- lors de l'inauguration de l'Académie en 1559)*

En 1559 Jean Calvin fonde l'Académie de Genève, afin de former les étudiants pour l'Eglise et le gouvernement civil : « d'avoir une seule et même ville pour mère de son savoir et de sa foi ».

Théodore de Bèze est le premier recteur de l'Académie. Avec ses relations internationales étendues, l'Académie rayonne dans toute l'Europe. Durant son rectorat, de 1559 à 1563, l'Académie comptait 161 étudiants.

« On assigna ensuite aux leçons des professeurs la chapelle de Notre Dame-la-Neuve, qu'on s'accoutume peu à peu à appeler l'Auditoire. » (Charles Borgeaud).

L'auditoire Calvin existe encore dans la vieille ville à côté de la Cathédrale Saint Pierre, où l'enseignement de théologie restait dominant au 17<sup>ème</sup> siècle.

Le siècle des Lumières a fait naître l'enseignement des Sciences, de la Philosophie, de la Physique, de la Mathématique, à côté de l'enseignement du Droit, de l'Astronomie, de la Botanique et de la Théologie.

L'Observatoire construit par le professeur Mallet en 1773 et reconstruit en 1831 contribue au développement de l'étude scientifique de l'astronomie qui, à cette époque, est étroitement liée à l'horlogerie, principale activité de la ville. Ces bâtiments n'existent plus.

En 1817 un jardin botanique et un musée d'histoire naturelle ont été créés dans le Parc des Bastions adossés à l'ancienne fortification de la ville. Une bibliothèque a également été installée à cet endroit. Ces bâtiments n'existent plus aujourd'hui.

En 1861 le Grand Conseil genevois a décidé d'affecter 280'000.- francs pour la construction d'un bâtiment destiné aux études supérieures (Mémorial du Grand Conseil de 1861).

En 1866 le Grand Conseil genevois décide d'affecter un crédit de 7'000.- francs pour la mise au concours des bâtiments académiques en se basant sur un programme établi avec l'aide d'experts.

L'emplacement de ces constructions sera situé entre la promenade des Bastions Bourgeois et la rue du Polygone, le coût total ne pourra dépasser la somme de 700'000.- francs pour les bâtiments de l'Etat et 800'000.- francs pour la bibliothèque, le Musée et les collections. La première pierre du bâtiment a été posée en 1868.

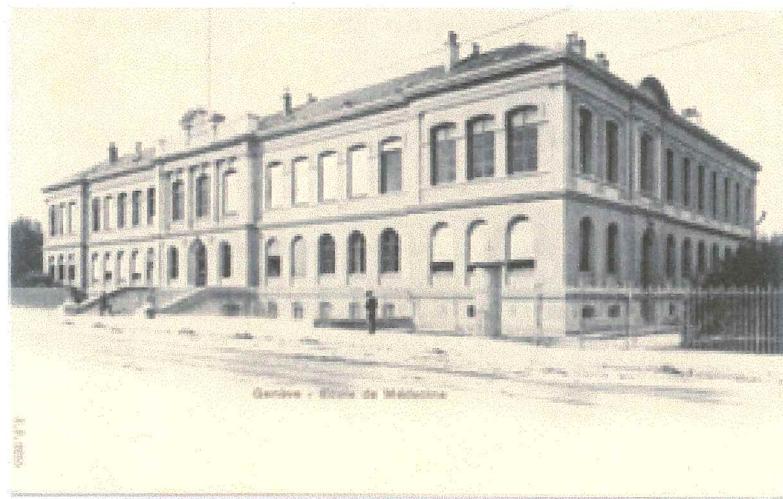
En 1871 le premier bâtiment important a été construit dans le parc des Bastions. Il comprend un bâtiment central « Les Bastions », ainsi que deux ailes : l'Aile Jura et l'Aile Salève. Ces bâtiments contiennent des salles de cours, des amphithéâtres et des laboratoires ainsi qu'une bibliothèque publique et des collections scientifiques.



En 1873 l'Académie de Genève a obtenu son statut d'Université grâce à la création de la Faculté de Médecine. Le règlement sur l'Université date du 28 novembre 1873.



En 1876 la Faculté de Médecine s'installe dans le bâtiment de l'Ecole de Médecine.



En 1879, un bâtiment scientifique est construit avec des laboratoires modernes pour l'époque, il s'agit de l'Ecole de Chimie.



Il faudra attendre plus de soixante dix ans (70) avant que le bâtiment de l'Ecole de Physique voie le jour en **1952**.

En **1961** un concours a eu lieu pour la construction d'un bâtiment des Sciences.

En **1966** construction de l'Observatoire de Sauverny. L'agrandissement de ce bâtiment aura lieu en 1986 et sera suivi par la construction d'une nouvelle coupole en 1992-1993.

En **1967** le chantier pour Sciences II est ouvert. Les étapes 1 et 2 sont réalisés en 1970, l'étape 3 en 1972, l'étape 4 en 1973, et la 5<sup>ème</sup> étape en 1978.

En **1974** un nouveau bâtiment est inauguré. Uni II (Uni Dufour) regroupe le rectorat, l'administration centrale et la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

En **1985** la Faculté de Médecine s'installe dans les quatre étapes du Centre Médical Universitaire. Les travaux de la première étape ont été terminés en 1980, la deuxième étape en 1981, la troisième et quatrième étapes en 1985.

En **1991** une partie de la section de la Biologie s'installe dans la première étape de Sciences III.

En **1992** fin des travaux de la première étape d'Uni Mail et installation de la Faculté de Droit, des Sciences Economiques et Sociales et de l'Ecole de Traduction et d'Interprétation.

En **1999** fin de la construction d'Uni Mail et installation de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

En **2003** fin de la deuxième étape de Sciences III et regroupement de la section de Biologie.

En **2003** fin de la construction d'Uni Pignon. Une partie de la section des Sciences de l'Education y sera installée.

## LES SITES

Historiquement, le développement rapide des sciences, la nécessité de la formation universitaire et le besoin de la relève scientifique et technique du pays, rendaient indispensables l'introduction du concept de prévision et la création d'un plan de développement à long terme.

En 1943, un premier plan de développement du recteur E. Bujard a été présenté et adopté deux ans plus tard. Le projet concentrerait les activités universitaires sur trois sites : médecine, sciences et sciences humaines, et prévoyait à moyen terme une Université de 2000 étudiants.

Le rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude d'une aide aux universités en 1964 a permis de rendre compte du manque de surfaces pour les Universités.

La planification de l'Université de Genève voit le jour grâce au plan directeur du recteur E. Heer en 1970.

Dans ce plan directeur est inclus l'inventaire des surfaces existantes. Il démontre clairement le besoin de surfaces lié à la croissance constante du nombre d'étudiants. Ce plan prévoit dans sa phase II 1981-1990 un nombre de 12'000 étudiants.

Une décision fondamentale concernant la situation géographique de l'Université a été faite en choisissant entre un « campus » aux « Evaux » et « l'Université en ville » par le Grand Conseil.

**Le Grand Conseil de Genève prend la décision le 9 février 1979 de conserver les bâtiments universitaires en ville sur trois sites.**



Dès 1979-1980 l'Université de Genève décide d'établir des programmes définissant les besoins en surfaces et en bâtiments à construire en se basant sur les plans quadriennaux, sur les plans stratégiques, sur les centres de gravité et sur les plans de développement. Les programmes concernant Uni Mail, Sciences III, CMU 5 et 6 et Sciences IV, sont élaborés pour définir les besoins en surfaces en vue d'un projet de loi pour la demande d'un crédit d'étude et de construction qui, en dernier ressort, est voté par le Grand Conseil.

## **Le site des Sciences humaines :**

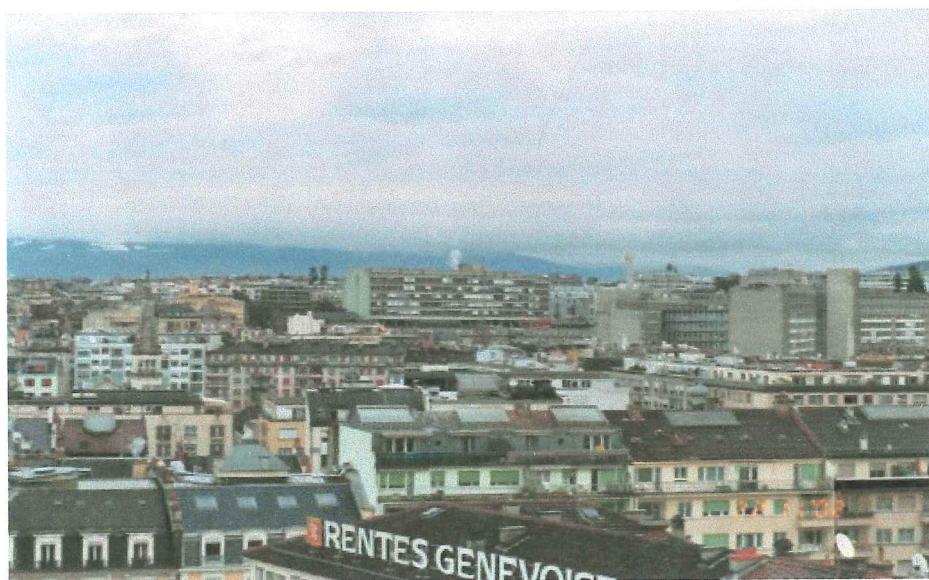


Le site des Sciences humaines est composé par les bâtiments des Bastions, les Philosophes, Uni Dufour, ainsi qu'Uni Mail et Uni Pignon.

Le site des sciences humaines se situe autour de la plaine de Plainpalais. Il est fréquenté par plus de 9'000 étudiants, et comprend 105 salles d'enseignement ainsi que de grandes bibliothèques (plus de 8'000 m<sup>2</sup> à Uni Mail).

Les Facultés des sciences humaines installées sur ce site sont : la Théologie, le Droit, les Lettres, les Sciences Economiques et Sociales (devenue Faculté en 1915), la Psychologie et les Sciences de l'Education (devenue Faculté en 1975) et l'Ecole de Traduction et d'Interprétation ainsi que le Centre interfacultaire de l'Ecologie Humaine, l'Ecole de Langue et de Civilisation françaises et l'institut d'Histoire de la Réformation.

## **Le site de Médecine :**



Le site est composé par le Centre Médical Universitaire, ainsi que de plusieurs petits bâtiments, comme la villa Thury, la villa Friedheim et Arare.

Il se situe à proximité de l'Hôpital cantonal. Il est fréquenté par 1`180 étudiants et comprend une bibliothèque de 3500 m<sup>2</sup> et 21 salles d'enseignement.

**Le site des Sciences appelé « Site du bord de l'Arve » :**



Le site est composé des bâtiments de l'Ecole de Physique, du bâtiment de l'ancienne Ecole de Médecine, du bâtiment de Sciences I, de Sciences II et de Sciences III. Le nombre d'étudiants est de 1`900, ils ont à leur disposition 39 salles d'enseignement et une bibliothèque de 890 m<sup>2</sup> à Sciences II, ainsi que d'autres bibliothèques réparties dans plusieurs bâtiments.

Le site des Sciences regroupe la section de Physique, la section de Chimie, la section de Biologie et la section des Sciences de la Terre.

**En 2001 un nouveau site est créé à Battelle.**

# LES BÂTIMENTS

## 1871 LES BASTIONS

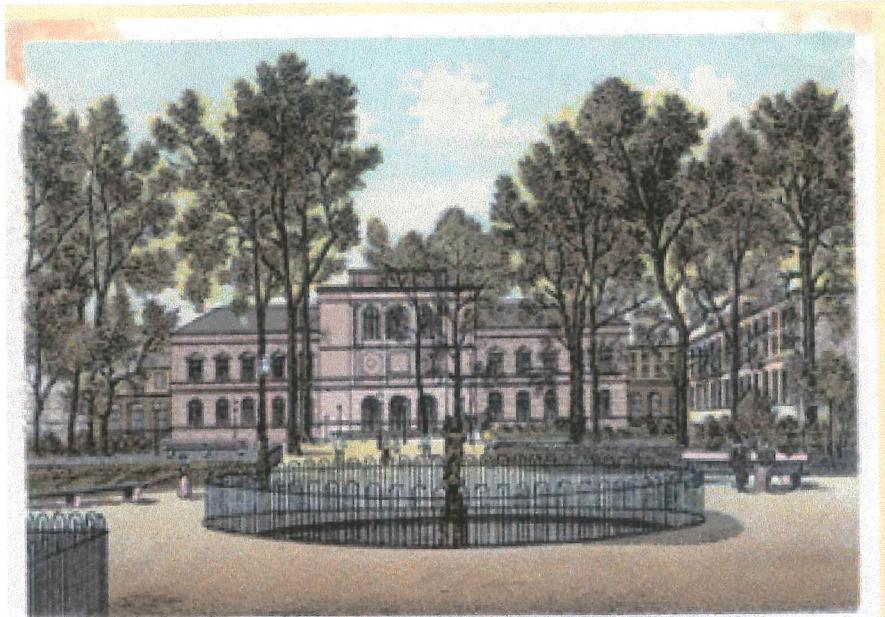


*« La construction d'un vaste bâtiment académique, destiné aussi à recevoir les collections scientifiques de nos Musées, a été décidée en principe par l'Etat ».*  
(M. Amiel, PV du Sénat 1861)

Le Grand Conseil vote en 1867 la construction d'un complexe de bâtiments. "Quant au style de la construction, le développement des études nécessitera la construction d'un corps de bâtiment central dont la façade sera tournée du côté de la promenade et qui contiendra les laboratoires et les amphithéâtres, plus deux ailes perpendiculaires qui seront réservées plus spécialement aux collections". « Genève à l'obligation héréditaire de conserver, coûte que coûte, sous peine de déchoir dans le monde, son antique renom de ville scientifique et lettrée » (discours du recteur le pasteur D. Munier)

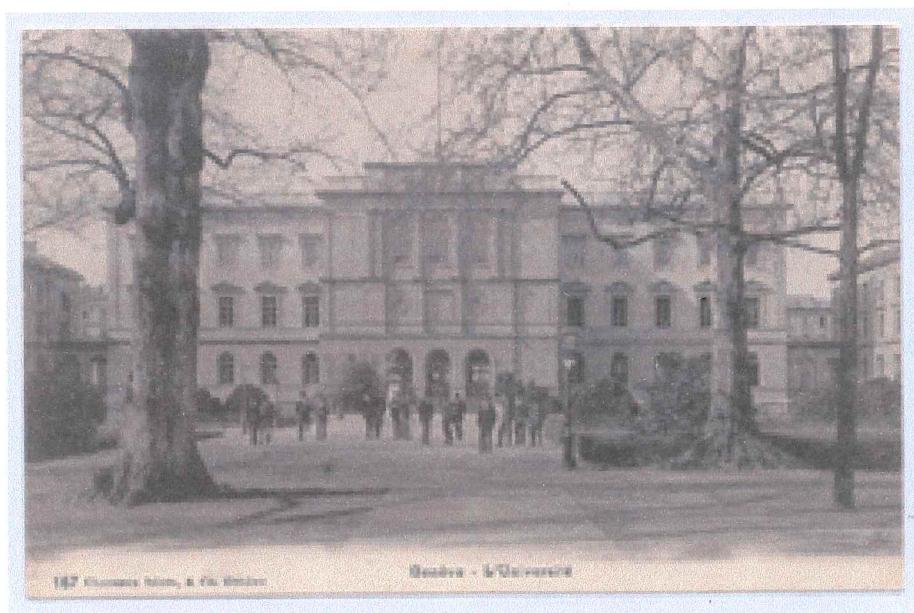
Les architectes Collart, Franel et Gindroz ont réalisé ce bâtiment.

La première pierre du bâtiment a été posée en 1868.  
La construction du bâtiment a été achevée 1871 et l'aula inaugurée en 1872.



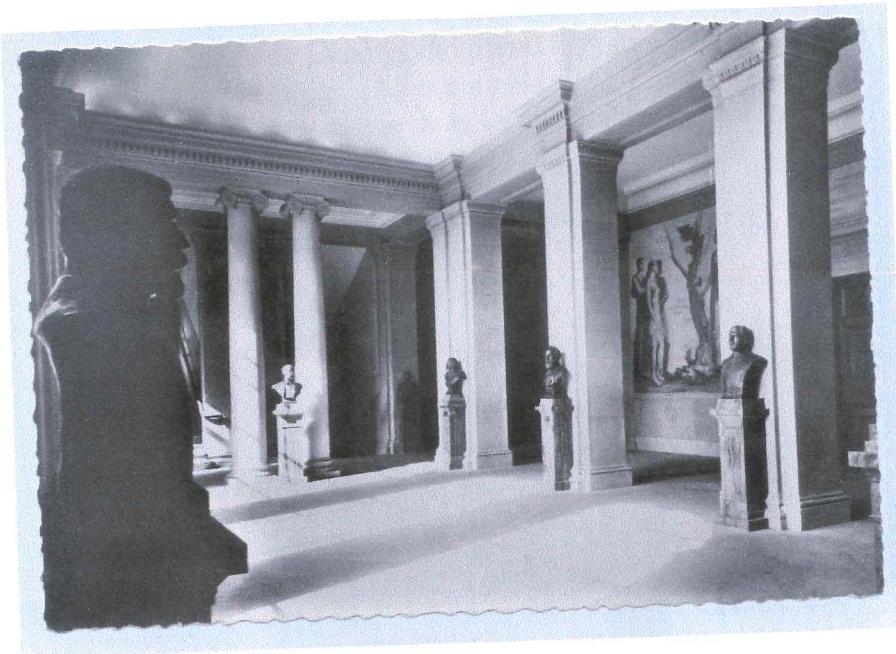
L'UNIVERSITÉ.

En 1900 eut lieu la surélévation du corps central des Bastions après un incendie et un début d'inondation.

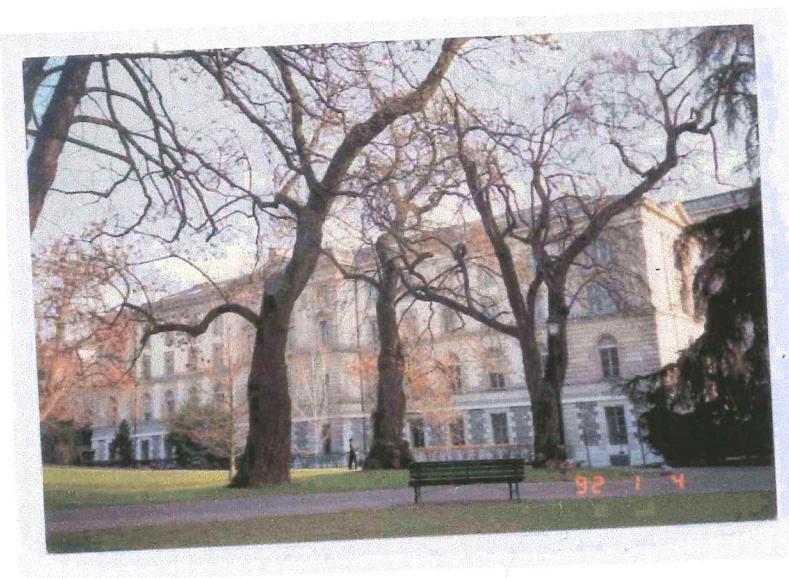


En 1944, inauguration de la nouvelle Aula.

La nouvelle AULA de 700 places, construite par l'architecte Jean Ellenberger, assisté de l'ingénieur Meisser, s'orne de trois magnifiques verrières donnant jour sur la promenade des Bastions. Le peintre-verrier Alexandre Cingria a accompli sa mission magistralement. Les thèmes de ces trois vitraux : Apollon monté sur le char du soleil tue à coups de flèches le serpent Python qui bloque le Parnasse ; le poète Arion, jeté à la mer, charme le dauphin par ses accents et se voit sauvé des flots ; Orphée dompte les bêtes sauvages en chantant accompagné de sa lyre.



**En 1968**, transformation du Musée d'Histoire Naturelle à l'Aile Jura, cette aile du bâtiment des Bastions devient partie intégrante de l'Université.



**En 1992-1993**, une bibliothèque agrandie aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages est créée dans l'Aile Jura pour la Faculté des Lettres et la Théologie, ainsi que pour l'Institut de l'Histoire de la réformation.

En 2001 l'affectation des bâtiments des Bastions, de l'Aile Jura, et des Philosophes a fait l'objet d'une nouvelle étude. Elle a été réalisée pour les besoins des Facultés des Lettres et de Théologie, ainsi que pour l'Ecole de Langue et de Civilisation française et l'Institut de l'Histoire de la Réformation.

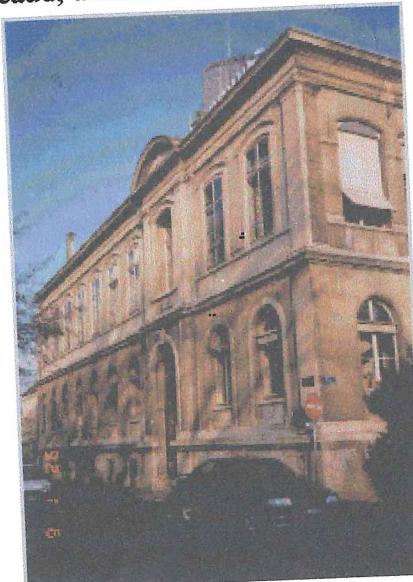
La surface utile du bâtiment est d'environ 5'300 m<sup>2</sup>.

## **1876 ECOLE DE MEDECINE**

(appelé ANCIENNE ECOLE DE MEDECINE dès 1980)

« Il est créé dans l'Académie de Genève, qui prend le nom d'Université, une Faculté de Médecine »

(M. Charles Borgeaud, article de la loi sur la Faculté de Médecine)



Une loi coutumière admise au XIXème siècle disait qu'une Université devait comprendre quatre Facultés, dont la Médecine. En 1848 déjà quelques disciplines médicales étaient enseignées à l'Académie.

En 1873 la loi portant sur la création de la Faculté de Médecine a été adoptée.

Ce bâtiment a été conçu pour loger la Faculté de Médecine afin d'y enseigner l'Anatomie, l'Histologie, la Physiologie et l'Hygiène.

Il fut construit par les architectes Reverdin, Gouy et Gampert de 1874 à 1876 et inauguré en 1876.

Le doyen de la Faculté, le professeur Julliard, soulignait à l'inauguration de l'Ecole que les locaux et les installations sont comparables à celles des meilleures universités d'Europe. Il mentionnera également que « cette Faculté de Médecine aura un caractère international que nulles autres ne possèdent en Europe ».

La Faculté était composée des unités suivantes : la Pathologie externe, la Médecine opératoire, la clinique médicale et chirurgicale, l'Hygiène, la médecine légale, la Médecine thérapeutique, la Polyclinique, la Pathologie interne, l'Anatomie humaine etc. En 1876 la Faculté avait 49 étudiants inscrits.

La Commission des Monuments et des Sites a donné son accord pour la transformation et la rénovation du bâtiment, qui a débuté en 1994. En 1995, l'Aile Nord du bâtiment a été terminée.

Le bâtiment est actuellement utilisé par la Section de Physique.

La surface utile du bâtiment est d'environ 2'500 m<sup>2</sup>.

## 1879 ECOLE DE CHIMIE

(appelé LES PHILOSOPHES dès 1979)

*« Le besoin de plus de place dans le bâtiment universitaire oblige le Conseil d'Etat à vous proposer la construction d'un édifice consacré à la chimie »*  
*(M. Carteret : Mémorial du Grand Conseil 1877)*



Selon la loi de 1877, l'Ecole de Chimie a été construite pour répondre aux besoins de l'enseignement et de la recherche dans les domaines de la chimie organique et de la chimie technologique.

Les architectes Bourrit et Simmler ont construit ce bâtiment. Ils se sont basés sur les modèles allemands des Universités de Munich et de Bonn.

Les travaux ont débuté en 1877, et l'inauguration a eu lieu en 1879.

Ce bâtiment symétrique, avec sa grande cheminée et ses laboratoires modernes à l'époque, a contribué pendant soixante-dix ans aux études et aux recherches en chimie à Genève.

En 1970, lorsque l'on a transféré les occupants à Sciences II, les discussions concernant la nouvelle affectation de ce bâtiment ont commencé. Certaines voix se sont élevées pour que l'on démolisse ce bâtiment. Heureusement, la Commission des Monuments et des Sites a décidé de le conserver. Il a donc été inclus dans le périmètre du site des Sciences Humaines et rebaptisé « Les Philosophes ». En 1992, l'autorisation a été donnée pour « la réfection de la toiture, des façades avec reconstruction de l'architecture d'origine en plusieurs étapes. ».(Feuille d'avis officielle)

En 1995, la rénovation des façades et de la toiture a été terminée, mais la transformation intérieure du bâtiment pour les bibliothèques de la Faculté des Lettres se poursuit encore aujourd'hui.

Actuellement ce bâtiment est entièrement occupé par la Faculté des Lettres.

La surface utile du bâtiment est d'environ 2'450 m<sup>2</sup>.

## 1952 ECOLE DE PHYSIQUE

« Le 28 mars 1943, le Sénat donna son approbation au plan de répartition et de construction des édifices destinés à l'Université, élaboré par le recteur Eugène Bujard, l'Institut de Physique figura au premier chapitre du programme ».  
(Charles Borgeaud, l'Université de Genève 1914-1956 – Tome IV)



C'est en 1942 que l'idée de construire un bâtiment pour l'enseignement et la recherche de la Physique a commencé à faire son chemin.

En 1944, un concours restreint a été organisé et le premier prix a été donné à l'architecte Honegger, qui a dirigé la construction du bâtiment.

En 1948, les crédits nécessaires à la construction ont été votés et la première pierre a été posée en 1949.

L'inauguration du bâtiment a eu lieu en 1952.

L'Ecole de Physique, avec son architecture harmonieuse et ses belles proportions, son auditoire, ses laboratoires et ses bureaux répondait parfaitement à la recherche et à l'enseignement.

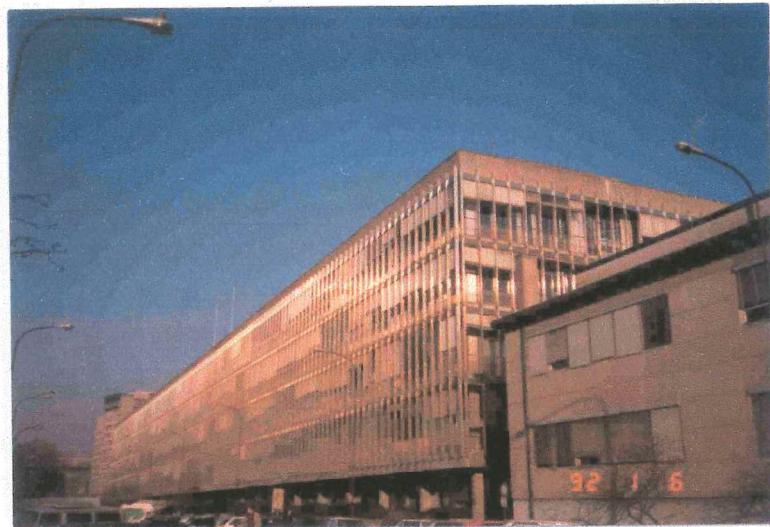
L'architecte a utilisé le béton armé « les poteaux cannelés dont les verticales allègent la façade et la haussent ». (François Fosca : « L'architecture du nouvel Institut de Physique »)

Le bâtiment a été rehaussé et transformé de 1967 à 1972.

Le bâtiment est encore utilisé par la Section de Physique.

La surface utile du bâtiment est d'environ 4'650m<sup>2</sup>.

## **1970 à 1978 SCIENCES II ETAPES 1 à 5**



**En 1961**, il y eut un concours, complété en 1962, et un avant-projet est né en 1963. Les architectes, A. et E. Billaud, ont pu commencer les esquisses en 1964 sur la base d'un nouveau programme.

**En 1965**, le recteur Cl. Terrier, a écrit le livre blanc intitulé « L'Université en péril », dans lequel il réclamait la construction d'un nouveau bâtiment pour l'enseignement de la chimie, de la pharmacie et de la biologie moléculaire.

**En 1967**, le Grand Conseil votait un crédit pour la réalisation des étapes 1 et 2 du bâtiment de Sciences II. La loi 3128 ouvre la voie afin de mettre à la disposition de l'Université des locaux adaptés à ses besoins en matière de chimie.

**En 1970**, installation de la chimie minérale et analytique, de la chimie organique, de la biologie moléculaire et d'une partie de la pathologie de la Faculté de Médecine dans les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes.

Cette dernière a pu rejoindre le Centre Médical Universitaire lors de la construction de ce bâtiment.

Cette même année le Grand Conseil votait la loi 3471 concernant le crédit de construction de la troisième étape.

**En 1971** le Grand Conseil vote la loi 3704 ouvrant le crédit de construction de la quatrième étape.

**En 1972**, la biochimie, la chimie technique et le centre de microscopie électronique ont rejoint les autres disciplines déjà installées.